



Contrat de Développement Territorial

Chaleur

Renouvelable en Périgord

- Bois énergie
- Solaire thermique
- Géothermie
- Réseau de chaleur



SDE 24 Syndicat Départemental d'Énergie Dordogne PÉRIGORD CUMA DORDOGNE

UN EXEMPLE DE REUSSITE

Domaine de Bagatelle à Saint Front sur Nizonne



Chaudière biomasse (granulés de bois) – Ökofen 168 KW



Maître d'ouvrage :

Bagatelle Investissement

Maîtrise d'œuvre :

Bureau d'Etude ARGTEC

Date de mise en service :

Août 2025

Partenaires technique et administratif :

FD CUMA 24 - CD 24

Coût global :

211 K€ HT

Financement :

58% ADEME

Production EnR :

354 MWh/an

Coût combustible :

80 €TTC / MWh (132 €TTC / MWh fuel)

Approvisionnement : *84 T/an*

Périgourdine Granulé Bois

Installation et maintenance :

SARL BOCQUIER

THERMIQUE

Tonnes de CO2 évitées :

114 T/an

La société Bagatelle Investissement s'est tournée vers l'énergie renouvelable de la biomasse, pour chauffer les bâtiments du Domaine qui propose des activités de bien-être, de coworking et de gîte, dans un cadre de villégiature de haut standing. Elle a souhaité utiliser le granulé, pour valoriser un sous-produit de l'industrie du bois (la sciure provenant des scieries) et effacer ainsi sa consommation d'énergie fossile (fuel).

La cascade de chaudières a été mise en service en août 2025 par une entreprise locale. Un réseau technique raccorde les différentes ailes du Domaine.

D'une puissance cumulée de 168 KW, elles consomment environ 84 tonnes de granulés de bois.